Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 1 (1893)
Heft: 6

Artikel: Le prieuré de Rougemont
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1451

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

plus ou moins régulières, sans formes juridiques et sans bureau, formeraient précisément ce qui nous manque, un lien commun entre ceux qui doivent veiller sur les mœurs ; et la seule connaissance que le peuple aurait d'un tel rapprochement contribuerait à le contenir.

5° Enfin il serait fort avantageux que le Conseil d'Etat, après avoir examiné les sujets de plainte indiqués dans les divers rapports, fît droit sur ceux qui lui paraîtraient les plus graves, au moyen d'arrêtés purement locaux, afin que ces plaintes ne parussent pas perdues sans aucun résultat.

Agréez, très honorés Messieurs les conseillers d'Etat du Département de l'Intérieur, l'hommage de notre respect.

Au nom des quatre pasteurs de Lausanne.

LE PRIEURÉ DE ROUGEMONT

Dans un opuscule extrait de la *Revue de la Suisse catholique,* Mars 1893, M. Albert Hyrvoix publie quelques notes intéressantes sur le **Prieuré de Rougemont** [1]. M. Hyrvoix détermine l'emplacement exact où se trouvaient le prieuré et son église.

D'après lui, le monastère occupait bien l'emplacement où fut bâti dans la suite le château des baillis bernois. Quant à l'église, elle était située au nord du monastère et « orientée, suivant la règle antique » : « Ma surprise fut agréable, dit M. Hyrvoix, de voir, debout dans la prairie, au bord de la Sarine, l'église primitive du Prieuré de la fin du XIe siècle, presque entière, sinon intacte, dans le style de transition de l'époque, les arcs de la nef à peine brisés, reposant sur des piliers massifs à chapiteaux rudimentaires ; au-dessus, de petites ouvertures à plein cintre, qui ont été bouchées lorsqu'on a fait un seul toit de la double toiture qui couvrait autrefois séparément la nef et les bas-côtés. Les fenêtres de ces bas-côtés ont été défigurées et les piliers du transept, sous le clocher, entaillés à la Vandale. La porte d'entrée du bas de la nef est ogivale. L'abside a été refaite. »

Le prieuré de Rougemont a été fondé sous le pontificat du pape Grégoire VII et sous l'épiscopat de Bourcart d'Oltingen,

[1] Notes sur le prieuré de Rougemont, ordre de Cluny, au comté de Gruyère, et sur le « Fasciculus Temporum ».

évêque de Lausanne, c'est-à-dire entre 1073 et 1085. Le document le plus ancien relatif au prieuré est une charte ou *pancarte* du 1er avril 1115, résumant les chartes précédentes. On peut suivre dans les extraits qu'en donne M. Hyrvoix, l'accroissement progressif du couvent, de ses propriétés et de ses biens. C'est d'abord simplement le *désert* « qui est situé entre les deux ruisseaux qui s'appellent Flandruz ». Puis le comte, « divinement inspiré, a donné les dîmes de l'autre côté de l'un des deux ruisseaux susdits, sur les terres qui confinent aux Allemands... Puis le susdit Ulrich a conféré à cette même église tout ce qu'il possédait de dîmes dans la même vallée. Après quoi, son fils Hugues, devant aller à Jérusalem, a donné la moitié de l'église qu'on appelle Oit (Oex). Dans la suite, plusieurs, de divers lieux... ont donné *pro voto* à Dieu et à Saint-Nicolas les dîmes qu'ils possédaient dans la même vallée de Oyz ».

A-t-il existé, avant la fin du XVe siècle, comme le veulent quelques auteurs, *une imprimerie au prieuré de Rougemont?* On ne saurait l'affirmer d'une façon absolue, mais M. Hyrvoix démontre par certaines particularités typographiques du « Fasciculus Temporum » que le moine de Rougemont qui l'augmenta et l'édita en 1481 pourrait bien l'avoir imprimé à Rougemont même. Du reste, les imprimeries dans les couvents ne sont point rares aux 15e et 16e siècles. C'est assez naturel. Les moines copistes les premiers surent apprécier les avantages de la nouvelle invention et s'en servir. L'imprimerie des sœurs de Saint-Dominique, à Florence, a édité de 1476 à 1484 plus de quatre-vingt-dix ouvrages.

Enfin M. Hyrvoix donne quelques extraits, malheureusement un peu écourtés, d'une *chronologie inédite* qui se trouve à la cure de Rougemont. Nous en citons quelques passages : « Au commencement de l'an 1556, le Sénat de Berne, étant assemblé pour élire un seigneur pour Baillif, qui gouvernait lesdites quatre paroisses, il n'y eut aucun seigneur des Deux Cents qui voulut embrasser cette charge, à cause, non seulement de la rusticité de ce peuple, mais d'autant qu'étant imbu d'idolâtrie, il semblait difficile de la leur faire quitter, par quoi fut envoyé et commandé par le Sénat M. Hantz Rodolph de Graffenried, seigneur Banderet, lequel, ayant régi et gouverné ce peuple deux ans avec patience, douceur et prudence, fut rappelé à Berne, à cause

de son incommodité et pesanteur de corps. »... « L'an 1651, au mois de décembre, a été émané un mandat de Leurs Excellences de Berne, par lequel est commandé que, pour éviter plusieurs superstitions qui se font par le moyen des reliques du pain de Cène, le ministre les devra garder, au lieu qu'auparavant elles étaient données au marguiller. » — Cette croyance superstitieuse, qui fait du pain de Cène une sorte de relique ou de talisman, n'a pas encore complètement disparu des pays réformés. Certaines communiantes escamotent tout ou partie du pain qu'on leur donne et le conservent comme une chose sacrée portant bonheur.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire de la Suisse romande** aura sa séance de printemps le jeudi 8 juin, à 10 heures du matin, à Lausanne, au Musée industriel. — La Société sera appelée à réélire son comité conformément à l'article 10 des statuts. La réunion sera suivie d'un banquet, à Beau-Rivage. — Les tomes VI des Documents relatifs à l'histoire du Vallais et la notice de M. Rahn (traduction de M. W. Cart) sur l'église abbatiale de Payerne, avec planches, seront très prochainement envoyés aux sociétaires.

— Cueilli dans un vieux recueil : « Lorsqu'en 1743 Bâle se trouvait entouré d'armées étrangéres, les Etats helvétiques envoyèrent des troupes dans cette ville pour faire respecter la neutralité. Un soldat de la vallée d'Entlibuch était en faction sur le pont du Rhin ; le costume singulier de son pays, ses souliers énormes garnis de fer, et dont l'oreille épaisse et retroussée se prolongeait de plusieurs pouces en avant, fixaient l'attention de quelques officiers étrangers qui se promenaient de ce côté ; l'un d'eux, en escarpins, s'arrêta devant cette sentinelle pour l'examiner, et la plaisanta sur sa chaussure ; le soldat le regarda fièrement et lui dit : « *Toi avoir des souliers pour courir et moi pour rester.* »

— Les **Fastes de Lille,** par M. R. Richebé, donnent une description fidèle du magnifique cortège historique organisé dans cette ville, il y a quelques mois.